

# ETABLISSEMENT PUBLIC DE RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DE MAYOTTE

enquête parcellaire préalable à la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet de zone d'activités économiques (ZAE) Ironi-Bé, commune de Dombéni

Annonce n° 2532  
Type Avis au public  
Parution web 14/10/2026  
Parution print 14/10/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM\_20261014.pdf)

**Direction des relations avec  
les collectivités locales**

Mamoudzou, le 15 septembre 2026

## Avis au public

-

Le préfet de Mayotte informe la population que l'enquête parcellaire préalable à la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet de zone d'activités économiques (ZAE) Ironi-Bé, commune de Dombéni, se déroulera :

**du 12 octobre au 2 novembre 2026 inclus**

**à la mairie de Dombéni**

**(Place de la Mairie 97600 DEMBENI )**

Le dossier d'enquête publique sera consultable à la mairie de Dombéni, ainsi que sur le site internet de la préfecture de Mayotte à l'adresse suivante : <https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2026>.

Les permanences se tiendront à la mairie de Dombéni, aux dates et heures suivantes :

- le 12 octobre 2026, de 8h00 à 11h00
- le 14 octobre 2026, de 8h00 à 11h00
- le 16 octobre 2026, de 8h00 à 11h00
- le 19 octobre 2026, de 8h00 à 11h00
- le 21 octobre 2026, de 8h00 à 11h00
- le 23 octobre 2026, de 8h00 à 11h00
- le 26 octobre 2026, de 8h00 à 11h00
- le 28 octobre 2026, de 8h00 à 11h00
- le 30 octobre 2026, de 8h00 à 11h00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition au sein de la mairie de Dombéni aux heures d'ouverture habituelles :

du lundi au jeudi : 07:00 à 14:30

vendredi : 07:00 à 12:00

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie de Dembénì, à l'attention du commissaire enquêteur et portant a minima la mention « Enquête parcellaire – ZAE Ironi Bé », ainsi que par courriel à l'adresse : [pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr](mailto:pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr)

Le préfet

---

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.